



Dojo Pierre-François Mazel - Labarthe Sur Lèze (31)

Réalisation d'un dojo en extension de la Halle des Sports | Ville de Labarthe sur Lèze
Labarthe sur Lèze 31 Taillandier Architectes Associés | 450 m² | 750 000 € | 2014



A Labarthe-sur-Lèze, le projet du Dojo offre un nouvel espace dédié et adapté à la pratique des arts martiaux. Attenant à la Halle des sports existante, il repense son fonctionnement, ses accès et propose des espaces communs aux différentes associations. Située entre des quartiers résidentiels et le centre-ville, la Halle des sports actuelle s'implante autour d'une place sur une très vaste parcelle qu'elle partage avec le centre culturel et une école. Elle se compose d'un volume principal contenant le terrain multisports et d'un second volume plus bas et arrondi qui rassemble les espaces vestiaires, sanitaires et l'entrée des usagers. L'implantation du Dojo répond à une volonté forte de recomposition de l'ensemble bâti de manière à améliorer ses accès à travers une séquence d'entrée lisible. L'ensemble forme ainsi un seul et même équipement multi-activité. L'extension présente une volumétrie simple et lisible dans le paysage qui permet de requalifier la façade visible depuis la route de Plantaurel, principal accès à la commune depuis Toulouse. L'espace du Dojo, vient se poser sans s'accoler à la Halle des sports existante. Sa trame structurale très régulière est dictée par le rythme des tatamis qui couvrent le sol et reprise par les éléments de rangements qui tapissent les murs du Dojo. Une façade rideau en polycarbonate translucide permet de filtrer la lumière naturelle d'une façon homogène, créant ainsi un espace lisible et lumineux, inspirant à la plénitude, en référence à la culture japonaise. L'articulation avec la Halle abrite les espaces associatifs, elle reprend la trame structurale du Dojo et se distingue par une architecture métallique légère et dynamique, jouant sur les transparences et la modularité. Cet espace généreux qui épouse la courbe des vestiaires existants est conçu comme une rue ouverte entre les deux édifices. Il accueille une grande salle de réunion ouverte à la fois sur la circulation et sur l'extérieur et se prolonge au sud par un parvis couvert offrant aux associations un véritable lieu de rencontre et de convivialité. Une peau continue en bardage métallique ondulé permet de traiter l'enveloppe extérieure. Perforé au droit des baies vitrées pour filtrer la lumière du sud, ce dispositif permet de percevoir un volume homogène depuis l'extérieur tout en ayant une lumière et une vision agréables à l'intérieur. Le projet du Dojo s'inscrit dans le contexte urbain à la manière d'un objet singulier, matérialisé par un édifice rectangulaire entièrement conçu en bois de l'ossature jusqu'au bardage extérieur. Le bois, utilisé dans les constructions traditionnelle des dojos japonais, apporte calme et chaleur et permet un confort thermique et acoustique indispensable à cet espace de progression et de méditation. Il affirme sa modernité en proposant un langage architectural simple et sensible.

